

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 1262
N/REF : 6/07/2025 0H09 C:024466 I:08554
V/REF : Contrat N°001262 du 01/01/1993

**SDC 'La Moselle'
C/O LYON REGIE
34 COURS LAFAYETTE
69003 LYON**

IMMEUBLE : LA MOSELLE
2, RUE DE LA MOSELLE
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOCAL CONTAINERS

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme A BIGNARDI

NETTOYAGE CONTAINERS ET LOCAL VIDE-ORDURES
LYONNAISE D'HYGIENE procedera aux operations suivantes :
- Nettoyage - desinfection du local de stockage des poubelles
et containers
- Nettoyage - desinfection de 2 CONTAINERS
Les interventions de LYONNAISE D'HYGIENE se feront DEUX FOIS L'AN.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juillet de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/07/2025

Prix de base du contrat : 129,14

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 11/2008	Valeur :	100,0
	Mois de l'indice de révision	: 03/2025	Valeur :	143,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070028

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	NETTOYAGE LOCAL V.O - CONTAINERS	2/AN	177,18	177,18
	TOTAL H.T.			177,18
	T.V.A. a 10,00%			17,71
	TOTAL T.T.C.En EURO			194,89

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.